

Colloque

bandeau.jpg

La gouvernance des métropoles et des régions urbaines
Réformes territoriales, imaginaires spatiaux, coopérations
en France et au Royaume-Uni **Tours, 11 et 12 avril 2019**

INTERDÉPENDANCES ET RÉCIPROCITÉS ENTRE LES MÉTROPOLES ET LEURS TERRITOIRES : QUELS ENJEUX ? QUELLES SOLUTIONS ? L'EXEMPLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN DE GRENOBLE

Magali Talandier & Josselin Tallec

Université Grenoble Alpes, UMR PACTE

Interdépendance, inter-territorialité, réciprocité, solidarité, complémentarité... entres les métropoles et leur environnement, de multiples travaux qui montrent :

- * Que ces liens existent, qu'ils révèlent ou sont révélés par les pratiques, les usages des habitants, des entreprises ;
- * Qu'une dialectique binaire, d'opposition, de fracture entre métropole et reste du territoire ne tient pas ;
- * Que les rouages de la gouvernance, de la coopération, de l'intermédiation sont au cœur de ces questions.



Un « certain » consensus « scientifique »...

Notre propos ne vise pas ici à (re)prouver, (re)démontrer l'existence de ces interdépendances, mais cherche à comprendre :

A quoi peut servir concrètement une stratégie d'interdépendance ? Et comment les acteurs locaux peuvent la mettre en œuvre ?

A quoi peut servir concrètement la mise en œuvre d'une stratégie d'interdépendance ? Et comment les acteurs locaux peuvent la mettre en œuvre ?



LE CAS GRENOBLOIS

- Un territoire touché par la crise de 2008 ; une capacité de rebond depuis 2012 plus faible qu'ailleurs.



COMMENT EXPLIQUER SA FAIBLE RESILIENCE ?

- Peu d'activités d'intermédiation, faible consommation ; résilience spécifique <<< faiblesse spécifique.



ET SI LES SOLUTIONS ETAIENT CHEZ/AVEC SES VOISINS ?

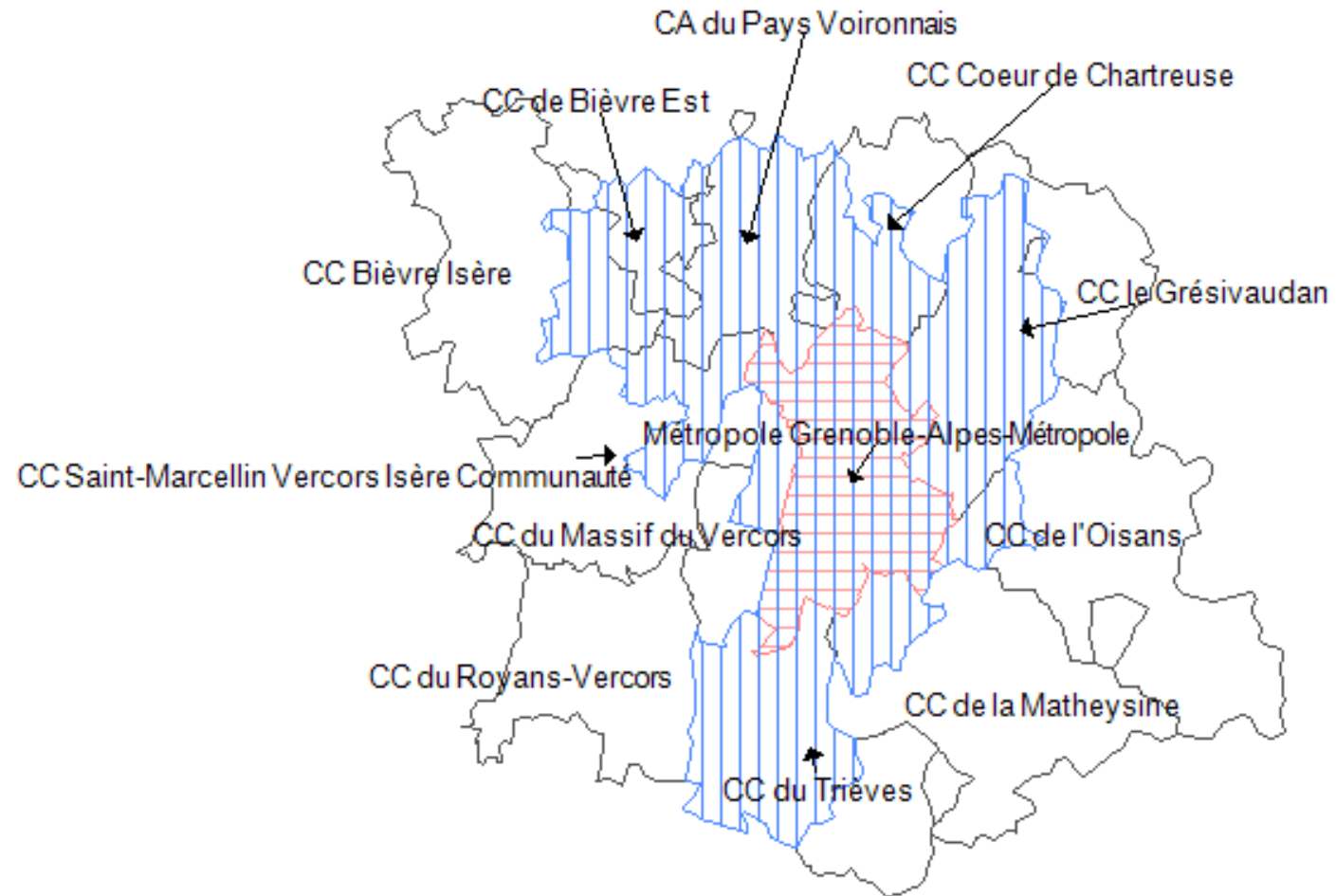
- Complémentarités // concurrence ; diversité des capacités de résilience ; Grenoble au cœur de systèmes multiscalaires



ALORS QUE FAIRE, QUELS DISPOSITIFS MOBILISES, MOBILISABLES ?

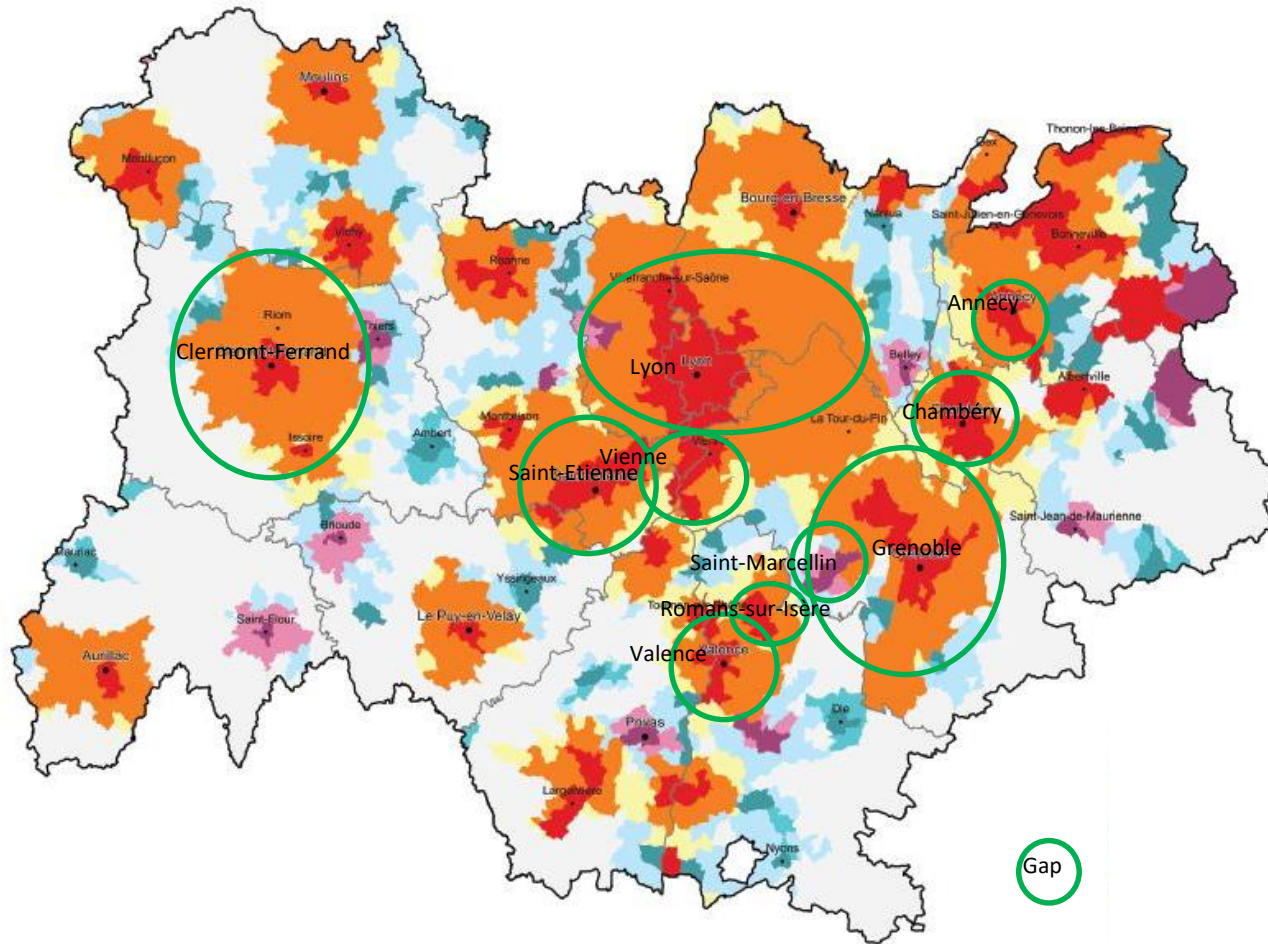


LE CAS GRENOBLOIS... DANS SON ENVIRONNEMENT





LE CAS GRENOBLOIS... DANS SON ENVIRONNEMENT



Aires d'influence des villes (aires urbaines¹)

- Grands pôles
- Couronnes des grands pôles
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- Pôles moyens
- Couronnes des pôles moyens
- Petits pôles
- Couronnes des petits pôles
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées, hors influence des pôles

11 aires urbaines retenues



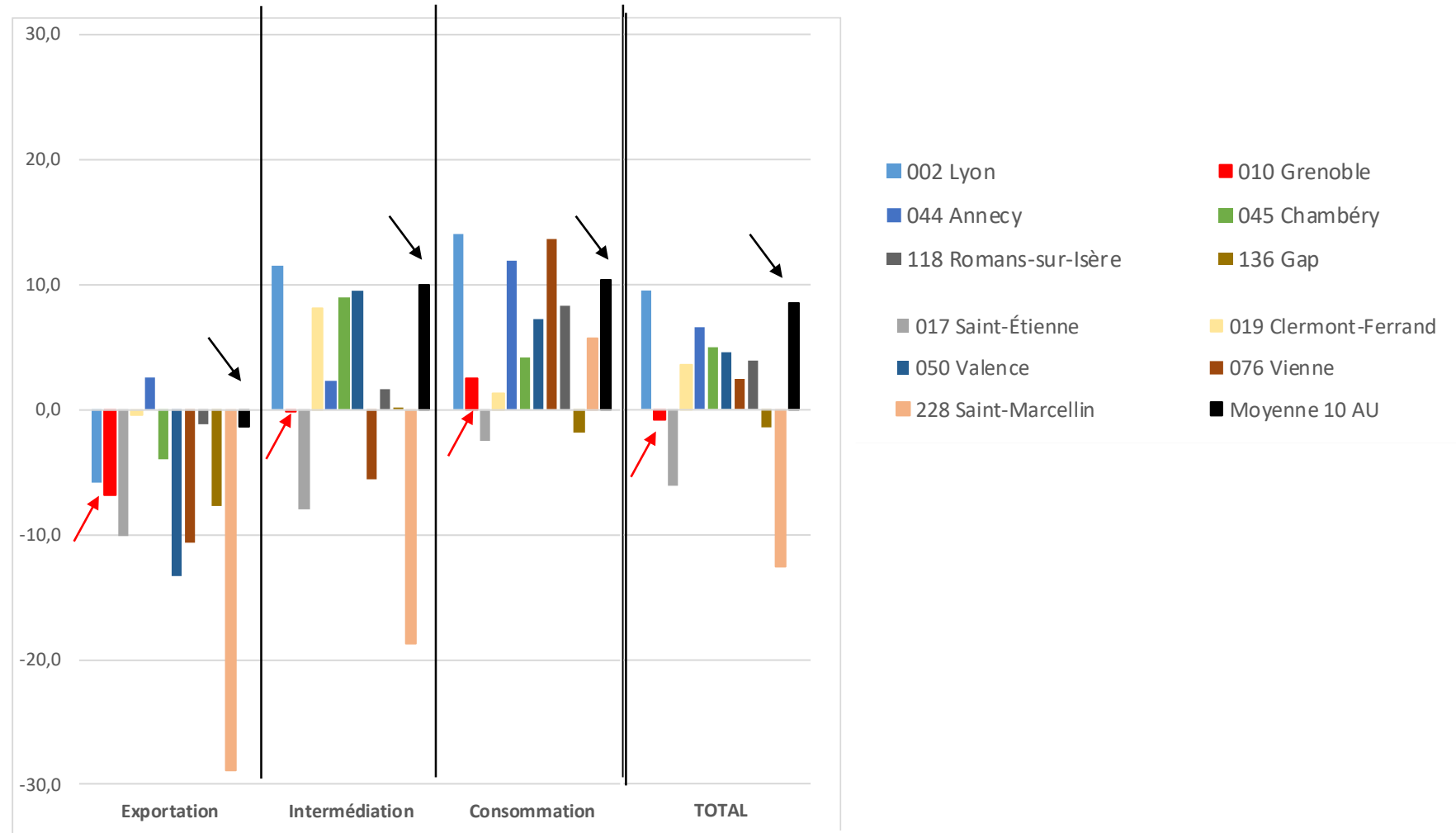
Tailles, fonctions, problématiques ... très différentes!

Comprendre les dynamiques de la région grenobloise au regard d'autres situations.

Source : Magali Talandier, 2018 d'après Insee

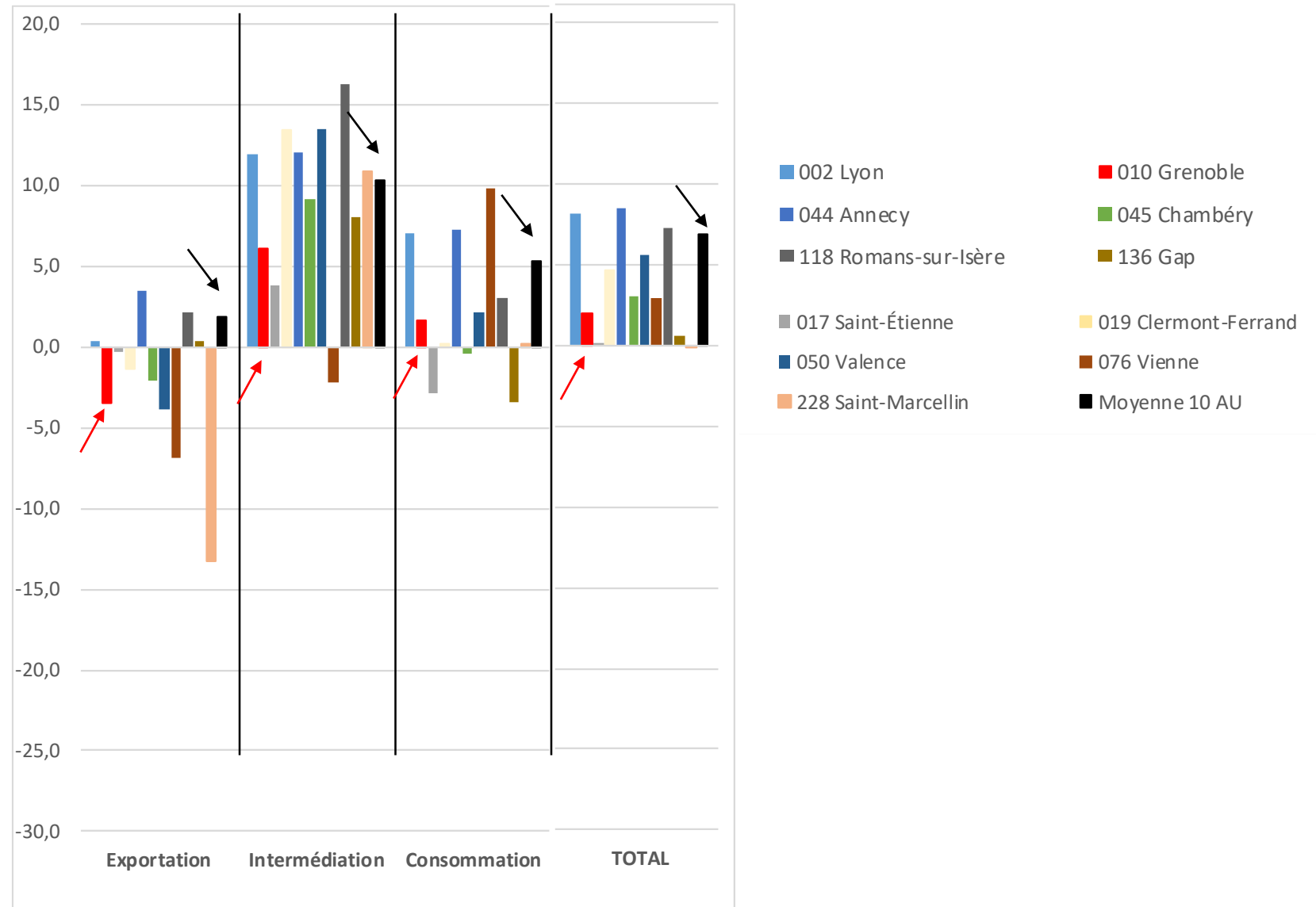
Evolution des emplois par sphère économique

Echelle des aires urbaines
Evolution des emplois salariés
privés par sphère
entre 2007/2017 (en %)



Evolution des emplois par sphère économique

Echelle des aires urbaines
Evolution des emplois salariés
privés par sphère
entre 2012/2017 (en %)



Structure des emplois par sphère économique

Répartition des emplois salariés privés par sphère en 2017 (en %)

Echelle des 11 aires urbaines

	Exportation	Intermédiation	Consommation	TOTAL
Lyon	14,7	46,3	38,9	100,0
Grenoble	23,2	38,3	38,5	100,0
Saint-Étienne	18,0	39,3	42,7	100,0
Clermont-Ferrand	17,2	38,9	43,8	100,0
Anecy	14,7	39,2	46,1	100,0
Chambéry	10,7	39,7	49,6	100,0
Valence	14,6	42,0	43,4	100,0
Vienne	12,0	37,2	50,8	100,0
Romans-sur-Isère	18,8	36,5	44,7	100,0
Gap	4,0	36,4	59,6	100,0
Saint-Marcellin	22,5	33,1	44,3	100,0
Moy. 10 1res AU hors Paris	13,3	43,7	43,0	100,0

Echelle des 12 EPCI + cœur métropolitain

	Exportation	Intermédiation	Consommation	Total
CC du Royans-Vercors	31,6	29,9	38,5	100,0
CC le Grésivaudan	33,5	39,5	27,0	100,0
CC Saint-Marcellin Vercors Isère	20,5	38,1	41,4	100,0
CC de l'Oisans	3,0	13,4	83,6	100,0
CC de la Matheysine	19,4	28,5	52,2	100,0
CC de Bièvre Est	25,7	36,2	38,1	100,0
CC Bièvre Isère	16,5	40,1	43,4	100,0
CC du Trièves	5,5	38,5	56,0	100,0
CA du Pays Voironnais	22,4	38,4	39,2	100,0
Métropole Grenoble-Alpes-Métropole	21,0	38,5	40,5	100,0
CC du Massif du Vercors	1,9	18,6	79,5	100,0
CC Coeur de Chartreuse	20,0	29,9	50,1	100,0
Cœur métropolitain	20,1	35,9	44,0	100,0



DES COMPLEMENTARITES SECTORIELLES MAIS AUSSI EN TERMES D'ÉQUIPEMENTS, D'AMENAGEMENT

Résilience économique

Indice de résilience décomposé comme suit :

- **Faiblesse structurelle** (diminution des emplois dans des secteurs qui diminuent partout)
- **Faiblesse spécifique** (diminution des emplois dans des secteurs qui progressent ailleurs)
- **Résilience structurelle** (progression des emplois dans des secteurs qui progressent partout)
- **Résilience spécifique** (progression des emplois dans des secteurs qui diminuent ou stagnent ailleurs)

AU de GRENOBLE

24% des emplois

18% des emplois

50% des emplois

8% des emplois



UN DESTIN COMMUN, CHACUN AVEC SES FORCES ET FAIBLESSES

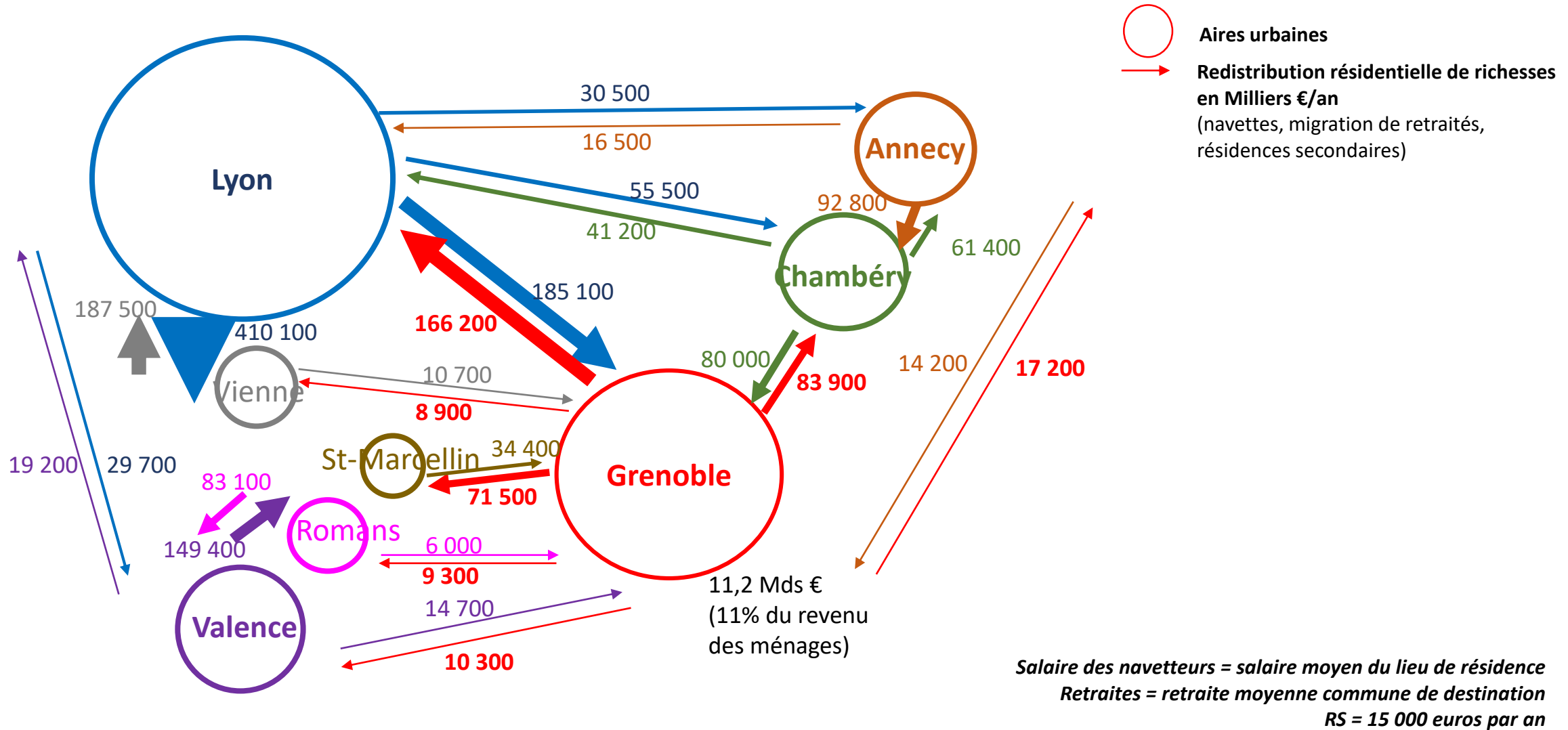
R. Struc : Oisans, Vercors, Chartreuse (ou Bièvre-I pour l'intermédiation)

R. Spé : Voironnais, Matheysine, Trièves

F. Struc. : Bièvres-Est, St Marcellin, Grésivaudan

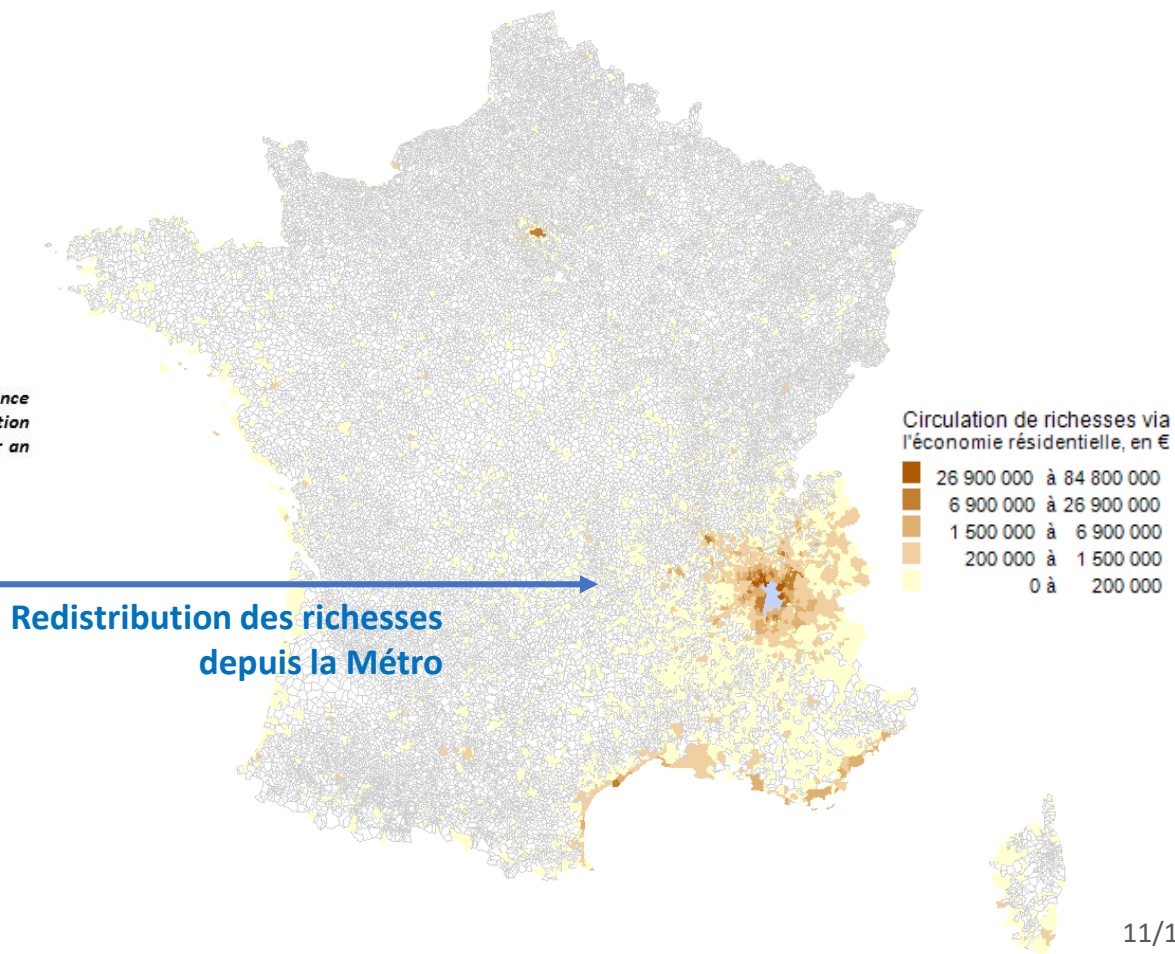
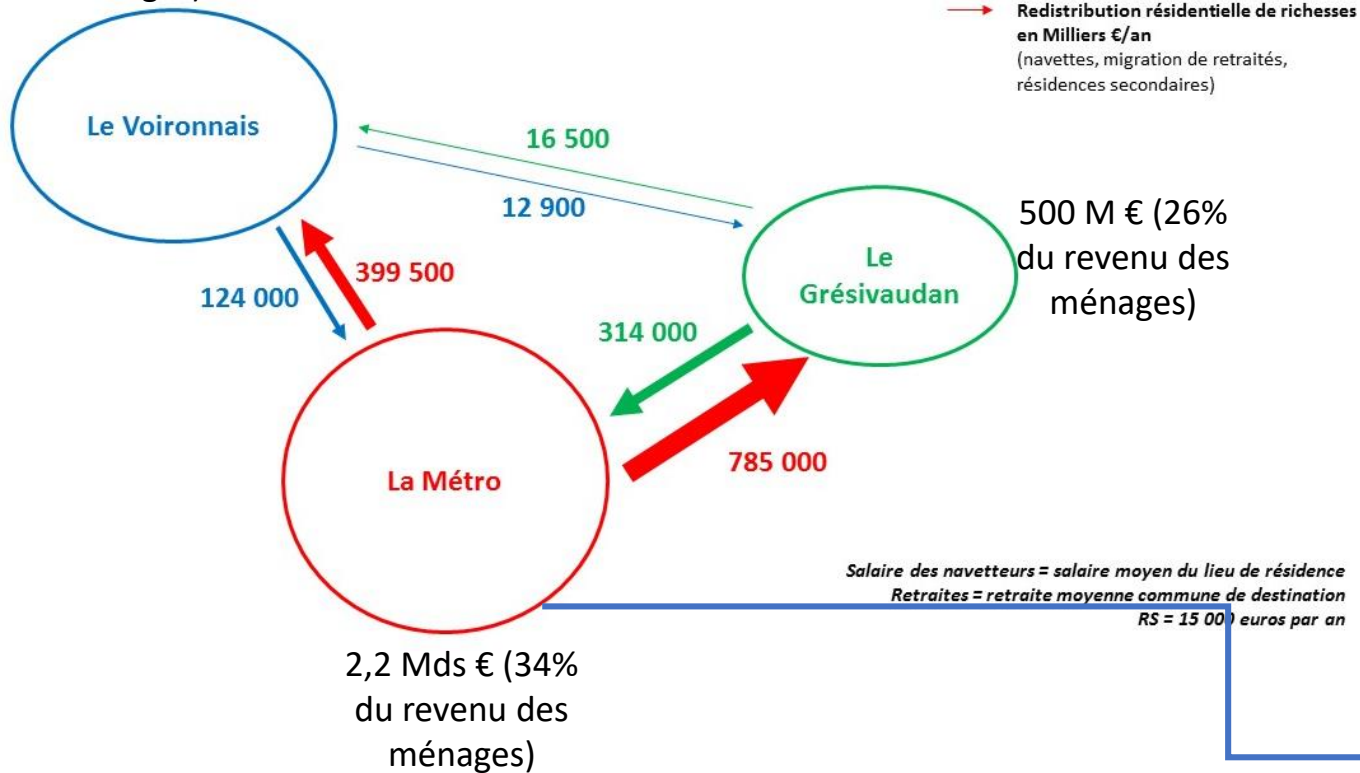
F. Spé. : Vercors, Matheysine, Oisans, Trièves

DES SOLIDARITÉS INTERTERRITORIALES MULTISCAIRES



DES SOLIDARITÉS INTERTERRITORIALES MULTISCAILAIRES

461 M € (32%
du revenu des
ménages)





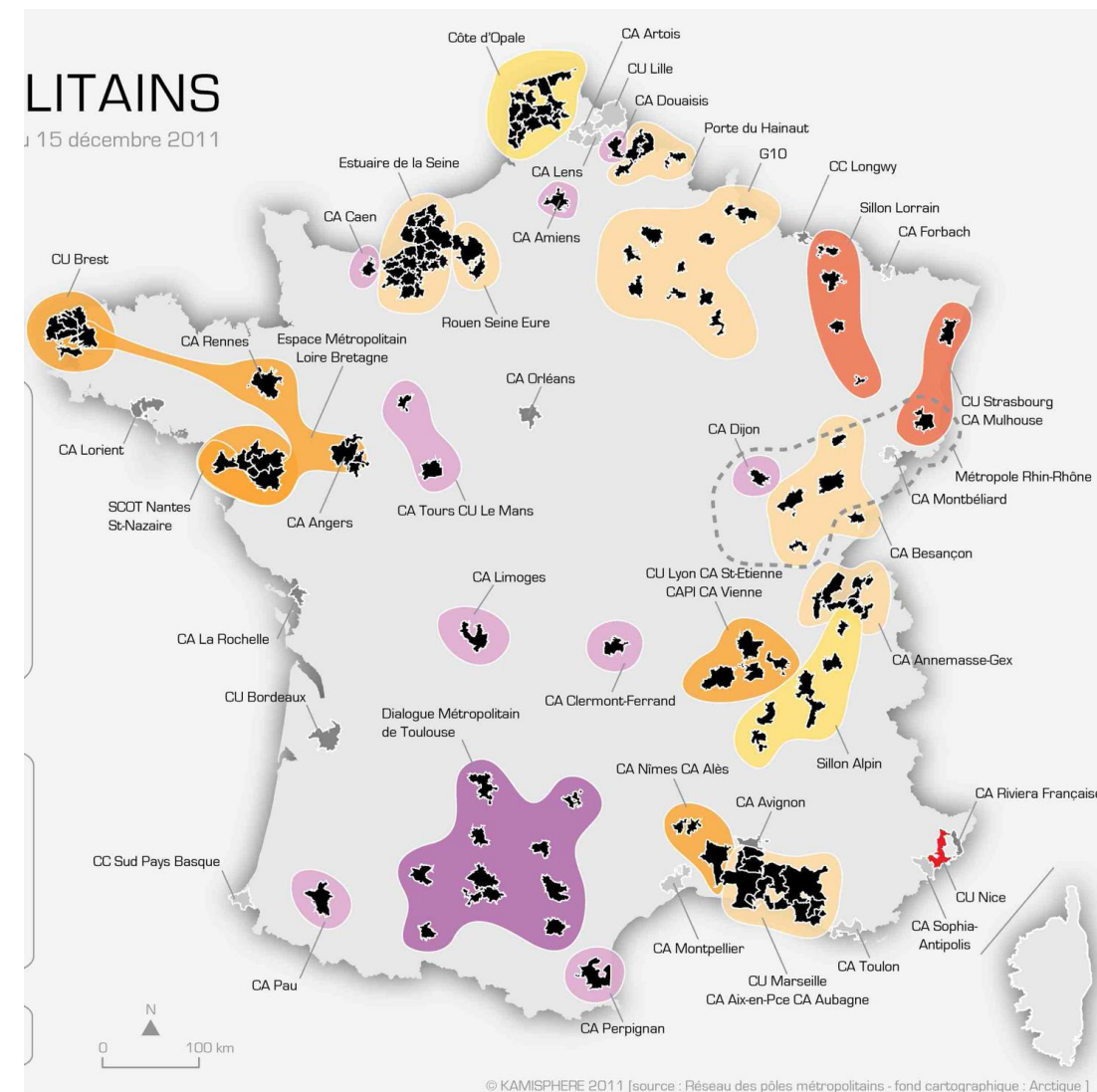
ALORS QUE FAIRE, QUELS DISPOSITIFS MOBILISES, MOBILISABLES ?

QUELS PROJETS POUR LES TERRITOIRES MÉTROPOLITAINS DANS DES SYSTÈMES RELATIONNELS ?

- Un **tournant « relationnel »** dans les façons d'envisager l'aménagement et le développement territorial...
...impliquant la construction et l'animation de réciprocités actives entre les territoires et les acteurs de l'aménagement...
- Un mot d'ordre : **susciter des coopérations** entre les villes et les territoires dans le concert de la métropolisation.
- **Une longue histoire ?**
- Dès la fin des années 1980, on a pu assister à la promotion des « **réseaux de villes** » avec un objectif : parvenir, par la mise en réseau des agglomérations, à atteindre une « masse critique » favorable au portage de projets très sectoriels d'aménagement (ex : la question de l'enseignement supérieur).
- Cette initiative se doublera, au début des années 2000, d'appels à projets en faveur de « **coopérations métropolitaines** »...
- ...qui aboutiront en 2010 (loi de réforme des collectivités territoriales) à la promulgation des « **pôles métropolitains** ».

QUELS PROJETS POUR LES TERRITOIRES MÉTROPOLITAINS DANS DES SYSTÈMES RELATIONNELS ?

- Des initiatives aux champs d'intervention variables renforcées par la loi MAPTAM de 2014 (Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles).
- Des « alliances » susceptibles de s'intégrer aux documents programmatiques de l'aménagement (ex : Contrat de Plan État – Région, Programmes Opérationnels de la politique de cohésion européenne etc.).
- Une **réticence au dialogue** par le portage d'actions collectives a minima et très sectorielles (ex : la culture).
- Un écueil : **des actions pensées sur la base de complémentarités et non de réciprocités.**
- Une impossible « culture du projet » ?
- La peur de l'institutionnalisation de rapports de domination des territoires métropolitains sur leurs arrières-pays ?
- Une situation paradoxale : l'existence de SCOT (ou d'Inter-SCOT)...



QUELS PROJETS POUR LES TERRITOIRES MÉTROPOLITAINS DANS DES SYSTÈMES RELATIONNELS ?

- Face à ces difficultés, un cadre hybride et fondé sur des compromis politiques émerge : les « contrats de réciprocités » entre des territoires métropolitains et leurs arrières-pays (Toulouse Métropole et le Pays des Portes de Gascogne).
- Des relations « **ville – campagne** » toujours pensées sur la base **d’actions très sectorielles** (ex : des coopérations culturelles, des stratégies touristiques, de mutualisation de services et de moyens etc.).
- Une démarche encouragée par la promulgation des « **Pactes métropolitains d’innovation** » entre l’État et les Métropoles par la rédaction de « **Contrats de coopération métropolitaine** ».
- Les Métropoles sont ainsi portées comme les animatrices d’un aménagement fondé sur le compromis.
- **Dans le cas grenoblois** : 3 champs d’intervention retenus
 - La question des mobilités et de la coordination des différentes offres de transport ;
 - Le développement économique autour de la promotion de circuits-courts et de l’activité touristique ;
 - Le déploiement d’une ingénierie « métropolitaine » au service des Parcs Naturels Régionaux (ex : la transition écologique).

QUELS PROJETS POUR LES TERRITOIRES MÉTROPOLITAINS DANS DES SYSTÈMES RELATIONNELS ?

- Ces démarches nous amènent à penser ces structurations interterritoriales autour d'un **triptyque** faisant plutôt le pari de la complémentarité que de la réciprocité territoriale.
- Une évolution vers...
 - une **ingénierie mutualisée** (déjà portée, à titre d'exemple, par les Agences d'Urbanisme) ;
 - une **coopération dans le montage de projets** ;
 - une **coordination en matière de développement économique** (toujours très circonstanciée).
- Trois points restent toujours en suspend pour amener à penser l'aménagement sur la base de réciprocités « négociées » (à l'échelle du territoire métropolitain grenoblois comme ailleurs).
 - la **négociation de la bonne échelle** et du **bon périmètre** pour agir sur les réciprocités ;
 - le **dépassement du cloisonnement sectoriel** de l'action ;
 - une **gouvernance accordant une place large place aux acteurs privés et aux collectifs citoyens.**

QUELS PROJETS POUR LES TERRITOIRES MÉTROPOLITAINS DANS DES SYSTÈMES RELATIONNELS ?

La métropolisation (et son institutionnalisation) implique d'animer des « **solidarités organiques** » entre les territoires...

Un nécessaire travail d'identification, de mesure et de compréhension de différents flux...

Vers un nécessaire **aménagement « par le bas »** à l'écoute de pratiques et d'usages « en train de se faire » pour négocier les échelles spatiales des transitions (environnementales, économiques etc.) ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION

MAGALI TALANDIER

Magali.talandier@univ-grenoble-alpes.fr

JOSSELIN TALLEC

Josselin.tallec@univ-grenoble-alpes.fr